

*L'Adresse—M. Allmand*

● (1220)

La première chose que le discours du trône nous présente comme une nouvelle idée brillante est la mise sur pied d'un groupe de travail parlementaire chargé de la réforme de la Chambre des communes. Il se trouve que j'ai œuvré pendant plus d'un an, avec des députés du parti conservateur qui ont fait du très bon travail, au sein d'un comité spécial chargé de proposer une réforme parlementaire. Nous avons examiné tous les aspects de la réforme du Parlement et déposé dix rapports, dont un seul a vu ses recommandations appliquées sur une base temporaire. Nous sommes nombreux à souhaiter que ces mesures temporaires deviennent permanentes. Quoi qu'il en soit, cela ne ferait toujours qu'un rapport sur une dizaine. Ce comité avait notamment cherché à voir comment on pourrait permettre aux députés de jouer un rôle plus indépendant à la Chambre et accroître l'efficacité des comités. Vu le nombre imposant de députés conservateurs que compte la nouvelle législature, il semble que la constitution d'un nouveau groupe de travail aurait pour unique objet de permettre aux députés gouvernementaux de s'occuper.

En tant qu'ancien membre de ce comité spécial chargé de la réforme parlementaire, j'inciterai vigoureusement le nouveau comité à commencer par appliquer les recommandations des rapports que les députés conservateurs ont approuvés à l'unanimité. Parmi les députés conservateurs qui étaient membres de ce comité, trois sont ministres aujourd'hui; il s'agit du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), du ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) et du leader parlementaire du gouvernement (M. Hnatyshyn). Je pense que le leader du gouvernement à la Chambre et notre propre leader parlementaire (M. Gray) devraient chercher ensemble le moyen de mettre en œuvre les recommandations de ces rapports unanimes, afin qu'il ne soit pas nécessaire de tout reprendre à zéro.

Examinons un instant d'autres propositions figurant dans le discours du trône. Le gouvernement a annoncé qu'il était en faveur des langues officielles et des minorités de langue officielle. C'est très louable; cependant, c'est un ancien gouvernement libéral qui a créé la Commission royale sur les langues officielles et qui a fait adopter la Loi sur les langues officielles malgré l'opposition farouche de certains députés conservateurs. Cela fait des années que le gouvernement s'efforce de régler les derniers problèmes liés à ces mesures. Nous sommes heureux de constater que le parti conservateur et son nouveau chef soutiennent les langues officielles. Mais quand on en parle dans le discours du trône, on dirait presque des vœux pieux.

Le nouveau gouvernement a dit par ailleurs dans le discours du trône qu'il voulait conclure une entente constitutionnelle avec le Québec. Nous le voulons tous. Dans les propositions constitutionnelles présentées à la Chambre par l'ancien premier ministre Trudeau, il était question d'accorder un droit de veto au Québec, ce qu'il a toujours eu et voulu. Cette proposition a été torpillée non seulement par le gouvernement péquiste du Québec mais par la plupart des gouvernements provinciaux conservateurs. Il en résulte à mon sens un document constitutionnel plus faible, qui n'est malheureusement pas reconnu par le Québec. Ce n'est certainement pas le gouvernement libéral précédent dirigé par le premier ministre Trudeau qui est responsable de cette situation.

Le gouvernement affirme qu'il honorera l'engagement qu'il a pris à l'égard des peuples autochtones, conformément à la Loi constitutionnelle de 1982. La seule promesse que contient la Loi constitutionnelle de 1982 est celle de tenir deux autres conférences.

Pourquoi n'est-il pas question de l'autonomie politique des Indiens dans le discours du trône? Cette recommandation a pourtant été faite dans le rapport unanime du comité spécial de la Chambre, qui a été approuvé à l'unanimité par les députés conservateurs. C'est un député actuel qui était coprésident de ce comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens, qui a publié ce rapport unanime. Le nouveau ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie) a dit qu'il était en faveur de l'autonomie politique des Indiens et qu'il visera cet objectif. Il n'en était toutefois pas question du tout dans le discours du trône.

Le gouvernement a déclaré par ailleurs qu'il croit dans la légitimité du syndicalisme. Nous sommes heureux d'entendre les conservateurs finalement déclarer qu'ils croient dans la légitimité du syndicalisme et dans la consultation avec des syndicats: pourrait-il en être autrement? Le discours du trône renferme d'autres principes analogues. C'était un document très insipide et très superficiel qui ne nous apprend pas grand-chose. Il ne contient pas beaucoup d'idées qui prêtent à controverse.

C'est le jeudi qui a suivi le discours du trône que nous avons pu déceler les véritables intentions du parti conservateur. Les conservateurs ont enfin annoncé leurs couleurs. Dans la déclaration financière, ils promettent de réduire les dépenses de plus de 4 milliards en supprimant purement et simplement certains programmes et en réduisant considérablement d'autres programmes.

La tradition veut que le discours du trône expose dans les grandes lignes les projets du gouvernement pour la session. A une exception près, le discours du trône est plutôt vague et superficiel à cet égard. C'est dans la déclaration financière que l'on peut voir quelles sont les véritables intentions du gouvernement.

Bien des propositions n'ont pas été mentionnées dans le discours du trône. Nous avons dressé une liste de toutes les promesses qui ont été faites par le parti conservateur pendant la campagne électorale, on le sait. Il a fait 338 promesses qui représentent au total des dépenses de 4 milliards. Ces promesses ne revêtaient pas toutes un caractère national. Certaines ont été faites à certaines circonscriptions; je songe notamment à celles que le candidat conservateur a faites dans ma circonscription. D'autres promesses s'adressaient aux électeurs de certaines régions; on espérait sans doute obtenir leur vote à force de les cajoler ainsi. Pourtant, le discours du trône n'annonçait que très peu de mesures visant à remplir ces promesses. La question de l'allocation au conjoint est certes une exception. Je suis d'accord avec cette politique. Pourtant, qu'est-il advenu de ces 338 promesses qui devaient coûter 4 milliards de dollars? Quand le gouvernement les remplira-t-il?

Le gouvernement a déclaré qu'au moment où il a accédé au pouvoir, il a découvert qu'il ne pourrait pas remplir ses promesses parce que les coffres étaient vides. Il a enchaîné la semaine dernière en annonçant que le déficit serait de 34 milliards de dollars. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre et de nombreux candidats de son parti disaient